seine-et-marne.fr
LE DÉPARTEMENT

AVRIL 1945 : LES SEINE-ET-MARNAISES VOTENT

(https://archives.seine-et-marne.fr/sites/archives.seine-et-marne.fr/files/styles/img__1280x768__image_scale__crop_main/public/media/images/frad077_sc11059_02_vign1080.jpg?itok=CAZUPFha)

Carte extraite du dossier de demande d'indemnisation des dommages de guerre, Compagnie des filles de la Charité, Melun, août 1948. (AD77, SC11059)

En avril 1945, les Françaises votent pour la première fois. À cette occasion, découvrez un exemplaire d'une des premières cartes utilisées par les électrices conservées aux Archives départementales de Seine-et-Marne.

Le **droit de vote féminin** est instauré par l'Assemblée consultative provisoire **le 24 mars 1944**. Il est exercé pour la première fois le 29 avril 1945, à l'occasion des élections municipales, premières élections organisées depuis l a Libération.

Au hasard d'un classement, le service des Archives administratives, judiciaires et pénitentiaires (SAAJP) a déco uvert plusieurs exemplaires des premières cartes de vote utilisées par les électrices françaises. Retrouvée dans un dossier de demande d'indemnité de reconstruction faite au service de l'État daté d'août 1948, **elles constitu ent en réalité des archives personnelles**, que les versements obligatoires liées aux déroulements des élections ne permettent pas, en général, de conserver.

Utilisées par les membres de la Compagnie des filles de la Charité, établissement religieux lié à l'école Sainte-M arie à Melun, elles sont **marquées du tampon de la commune de Melun au moment de chaque scrutin** et témoi gnent indirectement de ce moment important de l'histoire des femmes en France.

IMAGES D'ARCHIVES

+

seine-et-marne.fr
LE DÉPARTEMENT